



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2007
Français
Original : anglais

Session de fond de 2007

Genève, 2-27 juillet 2007

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

Questions relatives à l'économie et à l'environnement

Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés pour le développement rural

Rapport du Secrétaire général

Résumé

En 2003, le Conseil économique et social a consacré son débat de haut niveau au thème de : « La promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et de promouvoir le développement rural ». La déclaration ministérielle adoptée par le Conseil à cette occasion a souligné combien les alliances entre parties prenantes étaient importantes pour atteindre les buts du développement rural. Les résolutions 2004/49 et 2005/42 du Conseil, concernant l'Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés pour le développement rural, se sont inspirées de cette déclaration ministérielle, qui est une initiative ponctuelle inédite du Conseil, Madagascar et la République dominicaine étant des pays pilotes pour l'Alliance. Le présent rapport fait suite à la résolution 2005/42 du Conseil priant le Secrétaire général de lui faire rapport à sa session de fond de 2007 sur les activités de l'Alliance des Nations Unies dans les deux pays pilotes, notamment la collaboration avec les institutions nationales et divers partenaires de développement, les pays développés et en développement donateurs, les organisations du système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé. Le rapport présente en outre des recommandations tendant à donner aux mécanismes nationaux des pays pilotes les moyens d'accélérer la mise en place de projets de partenariat en faveur du développement rural.

* E/2007/100.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–12	3
A. Généralités	1–5	3
B. Importance du développement rural dans les pays pilotes	6–7	4
C. Promotion de partenariats en faveur du développement rural pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement	8–10	4
D. Économie du rapport	11–12	5
II. Activités menées par l'Alliance	13–63	5
A. Alliance-Madagascar	13–44	5
1. Promotion de partenariats : réalisations	15–38	6
2. Résultats obtenus et difficultés à surmonter	39–44	11
B. Commission présidentielle (République dominicaine)	45–63	13
1. Promotion de partenariats : résultats obtenus	47–59	13
2. Résultats obtenus et difficultés à surmonter	60–63	17
III. Soutien renforcé aux mécanismes nationaux et mobilisation internationale en faveur des partenariats pour le développement rural	64–69	18
A. Renforcement de la capacité des mécanismes nationaux	64–66	18
B. Renforcement de la mobilisation internationale	67–69	18
IV. Questions à examiner	70–72	19
V. Recommandations	73	20

I. Introduction

A. Généralités

1. Le présent rapport est le premier qui fait suite à la demande faite par le Conseil économique et social dans sa résolution 2005/42 concernant l'Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés pour le développement rural¹, dans laquelle le Conseil a prié le Secrétaire général de lui faire rapport, à sa session de fond de 2007, sur les travaux de l'Alliance.

2. Par ses résolutions 2004/49 et 2005/42, le Conseil a retenu Madagascar et la République dominicaine comme premier et deuxième pays pilotes de l'Alliance. Dans ses résolutions, le Conseil a invité les États Membres, les fonds, programmes et organismes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes intéressées à appuyer les programmes et activités mis en œuvre par l'Alliance des Nations Unies dans le cadre de sa mission visant à promouvoir le développement rural durable, conformément à la résolution 58/129 de l'Assemblée générale et aux autres résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée et du Conseil économique et social. Le Conseil économique et social a souligné que les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies devraient, dans le cadre des activités menées à l'échelon national, en appui à l'Alliance, tenir compte de la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Dans sa résolution 60/215 intitulée « Vers des partenariats mondiaux », l'Assemblée, de même, faisait expressément référence à l'Alliance.

3. Cette initiative de promotion du développement rural découle du débat de haut niveau du Conseil économique et social de 2003, au cours duquel a été examiné le thème dit de « La promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et de promouvoir le développement durable ». S'appuyant sur une recommandation essentielle formulée dans le document pertinent intitulé « La situation et les perspectives de l'économie mondiale » (E/2005/51), le Conseil économique et social a souligné, dans sa déclaration ministérielle², combien il était important de tisser des alliances entre toutes les parties prenantes pour atteindre les buts du développement rural.

4. Venant répondre à cette mission, l'Alliance découle de la conviction que réduire la pauvreté rurale est essentiel pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays en développement, et, en particulier, les pays à faible revenu tributaires de l'agriculture et dont la majorité de la population vit en milieu rural.

¹ L'Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés pour le développement rural est la troisième initiative d'une série de mesures novatrices prises par le Conseil économique et social ces dernières années pour encourager la participation d'un plus grand nombre de parties prenantes, après le Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications (2000) et le Groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit (2002).

² Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 3* (A/58/3/Rev.1), chap. III, par. 35.

5. Le Conseil vise, à travers l'Alliance, à regrouper différents acteurs pour créer des synergies. L'Alliance a pour mission a) de jouer le rôle de catalyseur pour la création de partenariats, b) de jeter les bases d'une collaboration, et c) d'informer la communauté internationale des résultats de ces initiatives par l'intermédiaire du Conseil.

B. Importance du développement rural dans les pays pilotes

6. Le développement rural joue un rôle fondamental dans le développement à Madagascar car la grande majorité de la population vit en milieu rural. L'agriculture, qui représente 30 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, emploie 80 % des familles malgaches. Pourtant, malgré la richesse exceptionnelle du pays en ressources naturelles et son potentiel élevé de production agricole, plus de 70 % de la population vit dans la pauvreté, dont 85 % en milieu rural. L'élimination de la pauvreté en milieu rural est donc indispensable pour la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international.

7. Le développement rural revêt une importance tout aussi grande pour la République dominicaine car la majorité des Dominicains qui vivent en dessous du seuil de pauvreté habitent en milieu rural. En outre, la majeure partie de la population rurale souffre de la médiocrité des services sociaux et des possibilités d'emploi limitées. Un ensemble de facteurs, dont la faiblesse des infrastructures rurales, la vulnérabilité face à la fluctuation des cours internationaux des produits agricoles et l'incidence des catastrophes naturelles (comme les ouragans) mettent à mal la production agricole et, de ce fait, nuisent aux résultats de l'économie rurale. Les difficultés rencontrées par ces zones qui cherchent à se développer ont conduit à retenir la République dominicaine comme deuxième pays pilote, pour aider à réduire la pauvreté rurale à la faveur de l'initiative.

C. Promotion de partenariats en faveur du développement rural pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

8. Le concept de partenariats entre secteur public et privé part du principe que les partenaires de développement peuvent tirer parti des avantages offerts par ces alliances en mettant en commun leurs ressources techniques, financières et technologiques au service du développement rural durable.

9. Accélérer le développement rural grâce aux partenariats pourrait permettre d'atteindre les objectifs convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. À cette fin, il est nécessaire de nouer des partenariats en faveur de Madagascar et de la République dominicaine, en particulier avec les partenaires de développement au niveau national. Ces partenariats contribueraient à renforcer les politiques et les programmes intéressant toute une série de questions relatives au développement rural. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être atteints en l'absence d'une augmentation significative des revenus ruraux.

10. Au niveau national, le système des Nations Unies devrait pleinement tenir compte des intérêts des ruraux pauvres dans le bilan commun de pays et le Plan-

cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi que dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté en encourageant la participation directe des organisations rurales et en définissant clairement les principaux impératifs du développement rural. Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, les fondations et les universités s'emploient activement à promouvoir l'établissement de partenariats. La participation du secteur privé aux partenariats entre secteur public et secteur privé ouvre de vastes perspectives de promotion du développement rural durable.

D. Économie du rapport

11. Le présent rapport examine les travaux de l'Alliance, ses réalisations et les difficultés et contraintes auxquelles elle continue de faire face dans la promotion de partenariats en faveur du développement rural. Le premier chapitre explique la priorité accordée par les Gouvernements malgache et de la République dominicaine au développement rural. Le deuxième chapitre traite de la mise en place de mécanismes nationaux dans ces deux pays et du bilan de la promotion de partenariats établis avec diverses parties prenantes. Le chapitre 3 souligne qu'il importe de renforcer les capacités d'Alliance-Madagascar et de la Commission présidentielle, ainsi que la sensibilisation au niveau mondial pour servir de plateforme efficace et accélérer la mise en place de partenariats. Le dernier chapitre soulève certaines questions essentielles et propose en outre des mesures visant à améliorer les travaux de l'Alliance.

12. Le présent rapport a été établi avec le concours des parties prenantes des deux pays pilotes³.

II. Activités menées par l'Alliance

A. Alliance-Madagascar

13. Le mécanisme national d'Alliance-Madagascar a été créé en 2004 par un décret gouvernemental pour promouvoir les partenariats en faveur du développement rural. Le Premier Ministre de Madagascar préside les réunions des participants de haut niveau des quatre groupes de parties prenantes, à savoir l'État, les entreprises, les ONG et les partenaires financiers et techniques. Deux membres de l'équipe de pays des Nations Unies participent à ces réunions : le Coordonnateur résident des Nations Unies qui est également le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les

³ Ont contribué au présent rapport les entités ci-après : Gouvernement malgache, République dominicaine, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds d'équipement des Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation mondiale du commerce, Organisation internationale du Travail, Fonds monétaire international et Organisation maritime internationale.

activités menées par l'Alliance s'inscrivent dans le cadre des priorités découlant de la stratégie du pays pour stimuler l'activité économique et vaincre la pauvreté, telle qu'elle ressort du Plan d'action de Madagascar lancé récemment, qui fait du développement rural la priorité absolue.

14. Une équipe de gestion regroupant les parties prenantes et le personnel d'appui d'Alliance-Madagascar est chargée d'assurer la collaboration régulière dans la mise en œuvre du plan de travail annuel. L'équipe de gestion est composée de six cadres dont deux responsables chargés de l'établissement des rapports mensuels qui sont soumis à l'équipe de gestion. Les représentants d'Alliance-Madagascar ont tenu des réunions avec le PNUD à Antananarivo et à New York pour examiner la nécessité de fournir un appui technique et financier à l'Alliance. Alliance-Madagascar a mené plusieurs activités de communication pour sensibiliser le public et faire connaître les possibilités offertes par l'initiative dans le pays.

1. Promotion de partenariats : réalisations

15. Le présent chapitre donne des exemples de projets de partenariat qui ont été lancés pour promouvoir le développement rural à Madagascar depuis juillet 2004.

16. La FAO apporte un soutien actif à l'Alliance depuis sa création. Elle a prêté un concours technique à l'établissement de centres de services agricoles dans six régions pilotes du pays, en servant de relai entre les associations d'agriculteurs au niveau des districts et les organisations du secteur privé, en fournissant du crédit rural et des outils agricoles, et en facilitant le transport et la commercialisation. Elle a également fourni une assistance technique aux organismes gouvernementaux locaux et aux ONG. Grâce au financement de l'Union européenne et à une assistance technique fournie par la FAO et d'autres partenaires pendant trois ans, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ouvrira des centres dans l'ensemble des 103 districts. L'initiative est parallèle et complémentaire au Compte du Millennium Challenge des États-Unis et aux initiatives prises par les banques dans le cadre du programme Business and Market Expansion (BAMEX) financé par l'Agency for International Development des États-Unis concernant la création de centres d'entreprises agricoles (le Compte du Millennium Challenge dans cinq régions, le BAMEX dans quatre autres régions) et elle a des objectifs similaires, à savoir créer des débouchés commerciaux dans les secteurs agricoles du pays.

17. La FAO a contribué activement à l'ouverture de débouchés à l'exportation dans la région, en particulier dans l'île voisine de La Réunion. En collaboration avec la Fédération réunionnaise des coopératives agricoles, elle a aidé des groupes de producteurs malgaches à adopter de meilleures méthodes de production en ouvrant des débouchés à leurs exportations vers La Réunion. Autre initiative importante, la FAO a mis en route des projets transfrontières destinés à promouvoir les investissements et la coopération entre Madagascar et Maurice. La FAO a aidé à organiser des réunions entre entrepreneurs mauriciens et malgaches en étroite coopération avec le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, le Ministère du commerce, de l'industrie et du développement du secteur privé, le Compte du Millennium Challenge et le BAMEX et deux missions d'échanges au niveau technique entre les deux pays. La visite d'échange a permis de recenser les obstacles à l'essor des entreprises à Madagascar, à savoir l'accès au crédit, à la terre, la réglementation douanière, les restrictions phytosanitaires, la logistique et les installations d'entreposage et de transformation.

18. La FAO a en outre apporté un soutien technique en matière de transformation agroalimentaire en mettant un consultant à la disposition du Gouvernement malgache. Le Gouvernement indien financera l'installation d'un agrotechnopôle⁴ dans la région de Vakinankaratra et la province de Tamatave. En 2006, la FAO a aidé Madagascar à mener diverses activités destinées à favoriser des initiatives dans le secteur agro-industriel. Elle a encouragé les partenariats entre secteur public et secteur privé, notamment en créant des plates-formes spécialisées (par exemple, l'Observatoire du riz), qui visent à regrouper les associations d'agriculteurs, les associations professionnelles et le secteur public. La FAO a participé à la mise en place de plates-formes pour le riz, les engrais, les litchis, les oignons et les pommes de terre.

19. Le Fonds international de développement agricole (FIDA), autre organisme qui s'occupe de l'alimentation établi à Rome, a aussi soutenu activement l'Alliance pour encourager les partenariats entre secteur public et secteur privé dans les zones rurales. Pour faire face à la complexité de la lutte contre la pauvreté rurale, le FIDA, en collaboration avec un groupe très diversifié composé de partenaires publics et privés, dont des gouvernements, des organisations du système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile, et des entreprises privées, a élaboré et mis en œuvre des projets et programmes ayant pour but d'améliorer la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les revenus des personnes pauvres, vulnérables et marginalisées vivant en milieu rural.

20. Le FIDA a investi dans des projets de développement rural et agricole à Madagascar dont ont bénéficié un grand nombre de personnes vivant en milieu rural. À l'heure actuelle, il finance trois projets pour un montant total de 42 millions de dollars qui sont destinés à renforcer les associations d'agriculteurs, améliorer l'accès des pauvres au crédit rural et aux marchés et accroître la production agricole. Le premier projet qui vise à favoriser le développement des régions de Menabe et de Melaky s'inscrit dans le cadre de la réforme des droits d'utilisation des sols et du système d'enregistrement des titres fonciers sur la côte ouest. Le deuxième, dit Programme de promotion des revenus ruraux, a pour objet d'ouvrir des débouchés aux petits producteurs en utilisant l'approche de la chaîne de valeur qui valorise leurs produits en encourageant l'établissement de contrats équitables entre agriculteurs, transformateurs, négociants et exportateurs sur la côte est, et le troisième, dit Projet de mise en valeur du Haut Bassin de Mandrare, a pour but d'accroître les revenus tirés des activités agricoles et non agricoles pour les populations rurales vivant dans la région du projet (les terres arides du sud de Madagascar), d'améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres et de renforcer la sécurité alimentaire.

21. En décembre 2006, le Conseil exécutif du FIDA a approuvé le Programme d'options stratégiques pour le pays, en ce qui concerne Madagascar, qui recense les stratégies et les priorités du FIDA à Madagascar pour la période 2007-2012. Le Programme a été établi en étroite consultation avec le Gouvernement et les partenaires de développement et sur la base des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement, en particulier le Plan d'action de Madagascar. Les objectifs stratégiques du FIDA à Madagascar consistent notamment à associer des entreprises privées à la réalisation de l'objectif de la croissance économique rurale fixé par le Gouvernement.

⁴ Voir www.tana-cciaa.org.

22. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a aussi apporté un soutien actif à l'établissement de partenariats par l'intermédiaire d'Alliance-Madagascar et établi, conformément aux objectifs de l'Alliance, un partenariat entre secteur public et secteur privé à Madagascar pour encourager le développement durable. Une entreprise privée, Semis Direct de Madagascar, en collaboration avec l'ONG Tany sy Fampanandroana, a introduit en 2004 une variété de semences de riz améliorées dans le sud-est du pays qui connaît une insécurité alimentaire chronique. En juillet 2005, le consortium a signé avec le PAM une convention pour drainer 400 hectares de terrains marécageux dans le cadre d'un projet visant à améliorer la production agricole avec l'aide des populations locales pour résoudre le problème de l'insécurité alimentaire structurelle dont souffrent les populations locales les plus vulnérables et les plus pauvres des zones de Manakara de la région de Vatovavy-Fitovinany, et de Vohipeno et de Farafangana dans le sud-est du pays. Dans le cadre de cette collaboration, Semis Direct a fourni des semences améliorées et un soutien financier aux agriculteurs pour les encourager à adopter de meilleures techniques de production dans les domaines agricole et environnemental. Le PAM a fait don de produits alimentaires pour répondre aux besoins des populations pendant la première année d'activités agricoles avant la récolte.

23. Une équipe représentant le PNUD-Afrique et le Projet du Millénaire s'est rendue à Madagascar en juin 2006 pour aider le Gouvernement à procéder à l'évaluation des besoins et à chiffrer le coût de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'évaluation a servi à élaborer le plan d'action de Madagascar (plan de développement quinquennal tenant pleinement compte des Objectifs).

24. L'initiative « Growing Sustainable Business » du PNUD à Madagascar a contribué activement à créer des entreprises novatrices et attentives aux besoins des pauvres dans divers secteurs. Les activités menées consistent notamment à promouvoir l'écotourisme, encourager l'utilisation de l'énergie solaire, renforcer les petites et moyennes entreprises du secteur des hydrocarbures, favoriser la création d'un centre industriel de l'énergie éolienne, encourager la diversification des ressources énergétiques et l'adoption de traitements contre la paludisme à base d'artémisia.

25. Une étude réalisée par le Fonds d'équipement des Nations Unies sur le secteur du microfinancement et son lien avec le secteur financier a été validée par les parties prenantes, le Gouvernement, la Banque centrale, les institutions de microfinance et leurs associations, les banques commerciales et les donateurs. Les parties prenantes ont participé à l'élaboration d'une stratégie nationale de microfinancement qui avait été approuvée par un atelier national en mars 2004 et entérinée par le Gouvernement en juin 2004. Un comité de pilotage, composé de représentants du Gouvernement, des donateurs et des institutions de microfinancement et leurs associations, et de l'Association professionnelle des banques, supervise la mise en œuvre de la stratégie et donne des conseils sur l'application du plan d'action. Une unité de coordination au sein du Ministère des finances est chargée de l'exécution du plan d'action au jour le jour.

26. Le programme du Fonds à Madagascar a pour objectif général de permettre à un plus grand nombre de ménages à faible revenu d'avoir accès de manière durable aux services financiers. À cet effet, il appuie la mise en œuvre de la stratégie, de manière à fournir à long terme des services financiers diversifiés, adaptés et en plus

grand nombre, principalement dans les secteurs non desservis par les institutions de microfinancement. L'appui au programme consiste notamment dans l'organisation d'un cadre institutionnel qui permette de bien structurer le secteur et de pourvoir à la coordination et à l'exécution efficaces de la stratégie. L'exécution du programme aura un effet positif sur l'accès aux services financiers en milieu rural.

27. C'est en grande partie grâce à Alliance-Madagascar que la société Land O'Lakes, Inc. a apporté un soutien au Ministère de l'agriculture pour lui permettre d'élaborer un plan-cadre de développement rural. Ce plan, dont l'exécution a débuté en avril 2004, a pour objet de dégager une perspective et une stratégie globales à d'autres initiatives et plans déjà élaborés et en cours. La nouvelle démarche adoptée dans le cadre du plan consiste à privilégier les entreprises qui répondent aux besoins du marché, ce qui est indispensable pour promouvoir le développement rural de façon rapide et durable.

28. La FAO, en collaboration avec le Comité d'appui pour la relance des entreprises, comité malgache qui crée des sociétés et propose de nouvelles initiatives aux principaux groupes de parties prenantes répondant aux besoins des entreprises, a apporté un soutien financier et un appui connexe aux responsables de l'Alliance-Madagascar entre mars et octobre 2004. En janvier 2005, le FIDA a aussi décidé d'apporter un soutien financier au Comité. La collaboration étroite entre le secteur de l'Alliance concernant l'agriculture et la FAO a porté essentiellement sur l'élaboration de projets aptes à bénéficier d'un financement. On a recensé cinq projets de ce type présentés par le Ministère de l'agriculture en collaboration avec l'Alliance qui mettent l'accent sur la promotion de la création de revenus dans l'agro-industrie à petite échelle.

29. Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile ont aussi contribué aux programmes de développement rural. Un partenariat fructueux a été établi entre la société new-yorkaise Non-Profit Computing, Inc. et les Rotary Clubs de New York et de la province d'Antananarivo. On a enregistré des résultats importants dans le cadre de ce partenariat, comme la création du premier « cyber » village de Sambaina à Madagascar. La société Non-Profit Computing, Inc. a donné 483 ordinateurs d'occasion à la province d'Antananarivo en 2005. Le partenariat avait pour objectif de fournir une assistance technique pour réduire la fracture numérique entre administrations et écoles rurales et urbaines. L'Alliance a aidé à établir un partenariat entre la province et le Rotary Club d'Antananarivo pour fournir une assistance technique aux utilisateurs des ordinateurs nouvellement acquis. Le projet a permis d'améliorer l'administration du village et les écoles dans la province.

30. La prochaine phase de transformation de Sambaina en « cyber » village modèle a attiré d'autres partenaires, comme l'Université de l'Oklahoma (États-Unis) et l'Observatoire pour la communication culturelle et audiovisuelle dans la Méditerranée et le monde (Italie), qui collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Parmi les autres parties prenantes à ce projet figurent plusieurs universités (Politecnico di Milano, Università Cattolica del Sacro Cuore, Stony Brook University), des entreprises privées (Microsoft, Siemens, Telespazio, Pianeta, Water EEL), des organisations de la société civile et le Gouvernement malgache.

31. Le projet a pour but de lutter contre la pauvreté au niveau communautaire grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications (énergies

de substitution non polluantes, accès à l'eau potable, et renouvellement des communautés). L'initiative a été présentée au Sommet mondial pour la société de l'information qui s'est tenu à Tunis en novembre 2005. La mise en œuvre et la reproduction du projet ont ensuite débuté dans le village de Sambaina; elles portent sur quatre services principaux : a) le téléenseignement dans le cadre de classes numériques sous la supervision d'universités ayant une expérience approfondie dans ce domaine; b) la télémédecine pratiquée dans les centres de soins locaux qui offrent des services aux femmes enceintes et aux nouveau-nés et qui pourraient effectuer des actes chirurgicaux mineurs par le biais d'un réseau d'hôpitaux et de centres de recherche locaux et internationaux; c) les services de cybergouvernement au niveau local que la population peut utiliser pour apprendre à se servir d'un ordinateur (Internet, courrier électronique et traitement de texte, etc.) et obtenir des services de base comme la délivrance de cartes d'identité, d'autorisations et de documents officiels; et d) la fourniture de conseils en ligne pour améliorer la production agricole. Le projet a pour but de créer de nouvelles entreprises et activités économiques dans les villages.

32. En 2006, Alliance-Madagascar et l'Observatoire ont établi un partenariat avec la filiale italienne d'Eutelsat Communications qui a offert une année gratuite de service Internet par satellite au village, ce qui devrait permettre d'élargir la portée du projet et de mettre en place des programmes nécessitant une connexion Internet comme le commerce électronique et la formation à distance.

33. En juin 2006, Alliance-Madagascar a invité le Directeur du projet du Millénaire et le Président de l'Observatoire à élaborer des projets pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Lors d'une réunion organisée avec le Gouvernement malgache, le village de Sambaina a été désigné à Madagascar le premier projet de village du Millénaire africain. Les promoteurs de ce projet, le Projet du Millénaire et le Earth Institute de Columbia University, appuieront le projet en collaboration avec le PNUD, adopteront une approche de bas en haut pour sortir les villages de la pauvreté. Le plan prévoit d'obtenir des résultats rapides pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 (réduire la pauvreté, la faim, combattre les maladies, l'analphabétisme et la dégradation de l'environnement). Le Gouvernement de la République de Corée s'est engagé à financer la mise en place du Village du Millénaire à Madagascar.

34. Un représentant d'Alliance-Madagascar a participé à un programme de formation à la pisciculture organisé par l'Infopoverty Institute et le Public Service Institute de l'Université d'Oklahoma à Rosaryville (Louisiane), du 15 au 19 mai 2006. Les débats de l'atelier de formation ont été axés sur la pisciculture comme entreprise de développement durable dans les pays à faible revenu. Le représentant a également participé à un programme de formation au suivi qui s'est tenu à New York le 9 août 2006. Un fonctionnaire de la FAO a présenté un exposé s'appuyant sur des faits concrets démontrant que l'aquaculture et la pêche par capture sont toutes deux des activités essentielles pour compléter l'alimentation des populations à faible revenu dans les années à venir.

35. Alliance-Madagascar a également établi un partenariat avec le Fonds mondial pour la nature et le Bureau du maire de Sambaina pour un projet visant à accroître la production de miel et de fruits et à installer des ruches. Le projet qui a offert une source de nouveaux revenus a aidé à protéger l'environnement.

36. Alliance-Madagascar a établi un partenariat avec l'université de Columbia en 2005 dans le but de réaliser des études pilotes sur le microfinancement en milieu rural, l'exportation des produits fabriqués par l'homme et l'impact socioéconomique et environnemental que pourraient avoir les activités de prospection minière menées par l'entreprise MineCore.

37. Le Bureau de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique PNUD/Afrique envisage de procéder selon une double approche pour encourager le commerce entre Madagascar et les pays d'Asie pour aider à créer, via le Web, un bureau d'échange Afrique-Asie et faciliter la participation des chefs d'entreprise de Madagascar à la série de forums Afrique-Asie des entreprises.

38. En ce qui concerne l'exercice biennal 2008-2009, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a prévu d'élaborer une série de documents sur les partenariats entre secteur public et secteur privé dans l'agro-industrie et le secteur agro-industriel. La Commission prévoit aussi de consacrer une réunion de haut niveau à cette question.

2. Résultats obtenus et difficultés à surmonter

39. Certains des résultats obtenus par les partenariats entre les secteurs public et privé au service du développement rural sont décrits ci-après.

40. Les projets entrepris en partenariat par le Ministère de l'agriculture de Madagascar, le PAM, le FIDA, Semis Direct Madagascar et Tany sy Fampandrosoana ont été bénéfiques pour le sud-est du pays, région en proie à l'insécurité alimentaire. Ainsi, grâce à l'amélioration de la qualité des semences de riz, les agriculteurs ont produit 1 100 tonnes de paddy et 250 tonnes de *nibé* (légume sec local). La production de riz est passée de 0,8 à 1 tonne par hectare de superficies cultivées selon des méthodes classiques et à 2,75 tonnes sur des terres cultivées selon des techniques améliorées. Ce partenariat a été d'autant plus avantageux qu'il a associé organismes d'aide humanitaire et secteur privé pour améliorer les moyens d'existence des personnes très pauvres et les plus vulnérables qui vivent dans les campagnes isolées.

41. La stratégie nationale de microfinance, alignée sur le Plan d'action de Madagascar, donne des directives pour mobiliser encore plus de ressources et les utiliser à bon escient pour ouvrir l'accès aux services financiers à la population rurale. Elle comprend un plan d'action clairement défini assorti d'un budget. Pour l'appuyer, le Fonds d'équipement des Nations Unies et le PNUD financent un programme régional intitulé « Construire des secteurs financiers accessibles à tous » et veillent à son exécution. Ce programme, conçu et exécuté par le pays et dans lequel le Gouvernement s'investit beaucoup, vise à construire un secteur financier accessible à tous à Madagascar. On escompte pour 2009 les résultats suivants : 592 000 épargnants (un par ménage) et une épargne totale de 22 millions de dollars; 295 500 emprunteurs (un par ménage) et des prêts d'un montant total de 56,8 millions de dollars, soit 50 % de la demande prévue.

42. Le Plan-cadre quinquennal de développement rural établi en coopération avec Land O'Lakes, Inc. doit aboutir aux deux résultats importants suivants : a) 700 000 ménages ruraux (3,5 millions de personnes) sortis de la pauvreté et jouissant de la sécurité alimentaire; et b) 350 000 ménages (1 750 000 personnes) participant

activement à des systèmes bien organisés qui exploitent mieux le fonctionnement du marché, doublant ainsi leurs revenus. Le Plan-cadre doit être financé par la Banque mondiale dans le cadre de son Projet de soutien au développement rural.

43. Le projet informatique et télématique mené conjointement par l'Observatoire sur le développement des nouvelles technologies de la communication, Non-Profit Computing, Inc. et Rotary International, a abouti aux résultats suivants : a) des classes numériques : il s'agit d'offrir périodiquement une formation à plus de 600 étudiants de 11 à 15 ans pour accélérer la vulgarisation de l'informatique et créer de nouveaux emplois. Cette activité est également menée dans la commune voisine d'Ankadimanga; b) un nouveau centre de documentation accessible à tous : en 2005, la municipalité de Sambaina a fait aménager à la mairie une salle d'ordinateurs pour permettre aux habitants de s'initier à l'informatique. Cette initiative a été menée conjointement par le Conseil municipal de Sambaina et le Ministère de la décentralisation et de l'aménagement du territoire, avec le soutien des Ministères de l'éducation, de la santé et des télécommunications. Les étudiants, les agriculteurs, les chercheurs d'emploi et pratiquement tous les habitants de la commune ont à présent la possibilité de s'initier, huit heures par jour, au maniement de l'outil informatique dans une salle de classe équipée de six ordinateurs, et ce, pour environ 2,50 dollars par mois. Le centre non seulement aide la population à combattre la pauvreté mais les incite également à rester au village et à élargir leurs horizons. L'administration locale travaille à présent plus vite, grâce à l'emploi d'ordinateurs, qui simplifie la recherche et le traitement des données; c) des hôpitaux de jour : du matériel informatique a été fourni aux centres de santé primaire de Sambaina et d'Ankadimanga qui manquaient d'équipements. De plus, l'hôpital de jour a été doté du matériel nécessaire pour soigner les femmes enceintes et les nouveau-nés; d) la pratique de la télé médecine à l'hôpital de jour local. Ces communes isolées sont maintenant reliées à distance aux services médicaux spécialisés par l'informatique et la télématique. Les hôpitaux assurent les services de diagnostic, d'ordonnances et des services spéciaux pour les femmes enceintes, les nouveau-nés et les handicapés. Sur le plan administratif, le personnel hospitalier peut désormais créer et gérer les données démographiques, rédiger des rapports, rassembler des statistiques et les transmettre au Ministère de la santé. L'informatisation a permis aux établissements de santé de faire des économies de papier et d'accroître leur productivité.

44. Alliance Madagascar a signalé qu'un plus grand soutien des partenaires de développement lui aurait donné plus de poids sur le plan national et lui aurait permis de promouvoir plus efficacement les projets de partenariat entre les secteurs public et privé du pays. Malgré le ferme soutien du Premier Ministre malgache, elle a connu des difficultés faute de moyens. L'équipe de direction, qui a été nommée à sa tête et à laquelle la FAO a fourni bureaux et équipements, n'a pu travailler comme elle l'aurait dû en raison d'un budget limité. Faute de ressources financières, les responsables n'ont parfois pas été rémunérés, ce qui les a conduits à quitter l'Alliance. Comme depuis sa création l'Alliance n'a pas été dirigée à plein temps, elle devait faciliter beaucoup de projets de partenariat avec peu de moyens. En dépit de ces problèmes, les projets qui ont pu être lancés ont donné des résultats tangibles.

B. Commission présidentielle (République dominicaine)

45. Créée en 2004 par le Gouvernement dominicain, la Commission présidentielle sur les objectifs du Millénaire pour le développement et le développement durable soutient l'activité de l'Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés pour le développement rural en établissant des liens avec les partenaires de développement internationaux et nationaux.

46. La Commission et certains ministères défendent le principe des alliances entre organismes publics et privés comme moyen de renforcer la coopération avec les organismes des Nations Unies et de multiplier les projets de partenariat avec le secteur privé et les organisations de la société civile, et ce, aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les travaux du Ministère de l'agriculture sont étroitement corrélés aux questions dont s'occupe l'Alliance. L'équipe chargée par la Commission d'étudier le phénomène de la faim, dont le programme s'intitule « Comer es Primero », formule des stratégies et des recommandations visant à réduire la pauvreté, notamment par la création de partenariats entre secteurs public et privé au service du développement rural. Conformément à la volonté du Gouvernement de faire en sorte que les objectifs du Millénaire bénéficient d'une attention accrue au niveau local et encouragée par le projet Objectifs du Millénaire, la Commission a sélectionné deux provinces à faible revenu, El Seibo et Monte Plata, comme terrain pour développer des projets dans le cadre de l'Alliance.

1. Promotion de partenariats : résultats obtenus

47. Certains des projets de partenariat favorisés par la Commission et les partenaires de développement pour le développement rural depuis 2005 sont décrits ci-après. Il s'agit en priorité de promouvoir des activités en faveur des pauvres qui font intervenir les pouvoirs publics, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile et le secteur privé. Par ailleurs, comme beaucoup de Dominicains vivent aux États-Unis d'Amérique, le Gouvernement de la République dominicaine et les partenaires de développement ont cherché à travailler en partenariat avec des institutions financières et diverses associations dominicaines établies aux États-Unis pour attirer les transferts de fonds et développer le commerce extérieur et l'investissement étranger direct.

48. Avec l'appui du projet Objectifs du Millénaire, la République dominicaine a établi son premier rapport d'évaluation de ce qui doit être fait pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, intitulé « Investir dans le développement durable en République dominicaine ». Les résultats de l'évaluation et les coûts prévus ont été publiés en juin 2005, et l'État a établi le budget en fonction des priorités arrêtées. Les domaines où il reste du travail à faire sont l'agriculture, l'éducation, l'égalité des sexes, la santé publique, dont le VIH/sida, l'environnement et l'infrastructure. Comme autres domaines d'intervention, le Gouvernement a retenu les normes de qualité de l'eau, l'assainissement, la prospection minière, le textile, le tourisme, les petites et moyennes entreprises, les finances, les technologies de l'information et des communications et l'énergie.

49. Le PNUD et la Fondation mondiale pour la démocratie et le développement ont organisé, en étroite collaboration avec le Gouvernement dominicain, à

l'intention des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, une consultation régionale sur les migrations, les transferts de fonds et le développement à Saint-Domingue du 27 au 29 juillet 2006. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les possibilités de créer des produits et des services financiers de nature à aider à améliorer les moyens d'existence des collectivités destinataires des envois de fonds, de renforcer le rôle de l'association de la diaspora avec les communes d'origine dans l'entreprise de développement local et de rendre cette entreprise plus efficace et plus participative. Les représentants de l'Alliance ont participé de près à l'organisation de la consultation, dont les objectifs rejoignent ceux de l'Alliance.

50. Cette consultation a été l'occasion pour nombre de parties prenantes de prendre la mesure de l'incidence qu'ont les migrations et les envois de fonds sur le développement des pays à forts taux d'émigration. Les participants ont conclu : a) qu'il fallait transposer dans d'autres pays et d'autres régions les pratiques et mécanismes efficaces, comme les partenariats Sud-Sud; b) qu'il existait un potentiel et une demande suffisants pour créer, au moyen de partenariats entre les secteurs public et privé, des produits financiers liés au transfert de fonds qui soient accessibles à tous; et c) qu'il fallait constituer un réseau d'échange de connaissances pour associer davantage la diaspora avec les communes d'origine dans l'entreprise de développement local. Ces conclusions ont été transmises au Président de l'Assemblée générale à titre de contribution au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, tenu les 14 et 15 septembre 2006 à New York.

51. Le 8 septembre 2006, le Bureau des politiques de développement du PNUD, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux et le Gouvernement dominicain ont organisé au Siège de l'ONU à New York une journée de réunion du secteur privé pour examiner les liens entre transferts de fonds et développement. Des représentants de plus de 50 sociétés de transfert de fonds, de microfinance et d'informatique et de télématique y ont participé, ainsi que des autorités de contrôle et des organismes finançant des projets, dont des fonds d'investissement, des institutions multilatérales, des fondations et des organismes publics. Ils ont conclu notamment que les partenariats entre secteurs public et privé peuvent faciliter la conversion des transferts informels en transferts formels et rendre accessibles à tous des produits financiers liés aux transferts de fonds qui répondent aux besoins des pauvres et des défavorisés. Ces partenariats sont d'autant plus intéressants pour le secteur privé qu'ils a) neutralisent les risques que posent les nouveaux produits pour le commerce, en mettant les concurrents à armes égales; b) ouvrent l'accès du marché à de nouveaux consommateurs; c) introduisent de nouvelles techniques; d) améliorent l'éducation financière et technique du consommateur; et e) font intervenir les compétences du secteur privé pour améliorer l'infrastructure financière, notamment l'automatisation du marché monétaire et la définition des normes de service et de crédit.

52. La FAO a contribué aux travaux de l'Alliance par l'intermédiaire de son programme spécial pour la sécurité alimentaire dans la province de Bahoruco, en aidant le Groupe thématique national du Réseau sur le développement rural et la sécurité alimentaire dans son activité et en lançant divers projets, comme la remise en état des plantations de yucca avec la coopération de la Fédération nationale des agricultrices. Elle a également financé le projet d'éducation nutritionnelle de l'association de femmes Mujeres en Desarrollo.

53. La deuxième phase du projet lancé par le FIDA pour aider les petits exploitants agricoles de la région du sud-ouest est sur le point de s'achever. Ce projet est exécuté par le Bureau de la planification nationale, qui formule les politiques nationales de développement économique, social, territorial et institutionnel. Il s'agit d'améliorer la coordination avec les autorités locales et en même temps de leur affecter davantage de ressources publiques. Ce projet couvre les trois provinces les plus pauvres du pays.

54. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a participé à certaines activités de l'Alliance, en aidant à l'analyse et à la définition des indicateurs du développement rural en République dominicaine. Elle a aussi coordonné la rédaction du rapport sur les indicateurs du Plan d'action 2003-2015 pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques, présenté conjointement par la FAO, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'Organisation panaméricaine de la santé de l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du Travail et l'UNESCO. Dans ce document, le Gouvernement et le secteur privé ont analysé la situation de la République dominicaine et ce qu'elle a accompli par rapport à d'autres pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, en utilisant 27 indicateurs, dont la pauvreté, les revenus et le développement rural (agricole et non agricole), les exportations, l'exploitation des sols, l'utilisation de pesticides, l'accès à l'eau et la scolarisation. Un séminaire et des réunions ont été tenus en République dominicaine sur l'industrie du tourisme, avec la participation de plusieurs des principales parties prenantes, comme les grandes chaînes hôtelières, les voyagistes locaux et le secteur privé. Cela a donné lieu à plusieurs initiatives de coopération des organismes du secteur privé entre eux, d'une part, et entre les secteurs privé et public, de l'autre.

55. La Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies et la Chambre de commerce hispanique des États-Unis d'Amérique ont organisé, le 12 septembre 2006 à New York, une réunion pour sensibiliser les entreprises à l'importance du Pacte mondial, de la responsabilité sociale, des partenariats entre les organismes publics et privés et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. De hauts responsables du Pacte mondial, de la Mission permanente de la République dominicaine, du PNUD et du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales ont participé à la réunion. La discussion a porté sur la promotion de l'engagement social et des partenariats entre le secteur public et le secteur privé en République dominicaine.

56. Le programme d'aide aux familles touchées par le sida de la République dominicaine est un projet de partenariat qui s'inscrit dans le cadre de l'Alliance. Les partenaires sont le Programme international d'aide aux familles touchées par le sida de l'Université Columbia, la fondation Mission International Rescue Charities, les Sœurs de l'adoration réparatrice (Église catholique romaine), l'Initiative de la Fondation Clinton contre le VIH/sida et le Ministère de la santé de la République dominicaine. Dans le domaine des soins de santé, l'Université Columbia a aidé à coordonner la mobilisation des contributions publiques qui ont permis l'ouverture en février 2006 d'un centre de soins pour les familles touchées par le sida. Ce centre servira la population de la province de La Romana et accueillera également des patients de l'est du pays. Actuellement 1 046 enfants et adultes infectés par le VIH y sont soignés, dont 548 ont été placés sous thérapie antirétrovirale à long terme. Le projet Mother-Baby HIV, entrepris par l'Université Columbia en collaboration avec

l'hôpital municipal Francisco Gonzalvo, la Fondation Hickey Family et Rotary International, repère et traite tous les ans environ 140 femmes enceintes infectées par le VIH dans la province de La Romana. Avec l'aide de Rotary International, on veille à ce que les patients infectés par le VIH et les nourrissons exposés au VIH consomment de l'eau potable grâce à l'emploi de filtres Biosand et à ce que de l'eau potable soit utilisée pour la préparation des biberons. Grâce à un programme financé par l'Agency for International Development et géré par Pact, des programmes d'éducation, de renforcement de capacités et de développement du microcrédit ont pu être lancés récemment.

57. Dans le domaine de la formation et de la santé, l'International Family AIDS Programme de l'Université Columbia, l'Initiative de la Fondation Clinton contre le VIH/sida et le Ministère de la santé de la République dominicaine ont mis en place un programme de formation, d'éducation et d'assistance technique pour les agents sanitaires qui s'occupent des enfants et des adultes séropositifs. De nombreux médecins, infirmiers, assistants sociaux, conseillers, techniciens de laboratoire et autres soignants appartenant à des organisations gouvernementales et non gouvernementales dominicaines ont reçu une formation sur le VIH. La Dirección General de Infecciones de Transmisión Sexual y SIDA et le Consejo Presidencial del SIDA du Ministère de la santé ont reçu une aide technique, ainsi que de nombreuses organisations non gouvernementales. Dans le cadre d'un projet administré par l'Académie de médecine et de chirurgie de l'Université Columbia et financé par la Fondation Louis et Rachel Rudin de New York et par la fondation Mission International Rescue Charities, 42 étudiants en médecine américains ont été envoyés à tour de rôle suivre une formation d'un mois au centre de soins pour les familles touchées par le sida dans La Romana pendant l'année universitaire 2005/06. En tout 81 % des participants à la formation étaient des étudiants de l'Université Columbia et 17 % de l'Université de Harvard, l'Université Brown, l'Université Duke de Pennsylvanie, et l'Université Baylor. Les 2 % restants venaient d'Europe.

58. L'Observatoire sur le développement des nouvelles technologies de la communication et l'Université d'Oklahoma ont effectué deux missions d'étude et sont en contact étroit avec le Ministère de l'information, de la communication et des technologies. Les deux missions ont eu lieu en juillet 2006 et en décembre 2006, respectivement. La première a abouti à la création d'un groupe de travail spécial composé de représentants de la collectivité locale et chargé d'évaluer les besoins de la commune. La deuxième a été menée par le Ministère, l'Université Stony Brook, l'Université d'Oklahoma et l'Observatoire. L'intérêt manifesté par le Gouvernement et la collectivité locale pour le projet a conduit à la création d'un nouveau service accessible à tous et d'un programme de santé en ligne assurés par l'hôpital Constanza et visant à alerter le public sur certaines questions sanitaires, comme le VIH, la tuberculose, le diabète et l'hypertension. Des entreprises privées, comme Microsoft, Siemens, Telespazio et Pianeta, ont également participé au projet.

59. La Public-Private Alliance Foundation, organisation à but non lucratif établie à New York, a appelé l'attention des partenaires de développement à New York sur l'action menée par l'Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés pour le développement rural pour promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé en République dominicaine et sur ses capacités en la matière. Elle a aussi appelé l'attention de l'Alliance sur les partenaires de Saint-Domingue et dans les provinces de la République dominicaine qui connaissent de forts taux de pauvreté. La Fondation s'est également employée à faciliter les

associations professionnelles dans la province de Monte Plata pour promouvoir la pisciculture, la production de cacao, d'éthanol et d'ananas, les entreprises de femmes, la microfinance et l'informatique.

2. Résultats obtenus et difficultés à surmonter

60. Certains des résultats obtenus par les partenariats entre les organismes publics et privés pour le développement rural sont décrits ci-après.

61. La principale réussite de la consultation régionale sur les migrations, les transferts de fonds et le développement, tenue à Saint-Domingue en juillet 2006 (voir par. 49 plus haut) et du forum organisé à New York en septembre 2006 par le Bureau des politiques de développement du PNUD (voir par. 51 plus haut) est qu'ils ont permis à diverses parties prenantes de se rencontrer et de convenir des mesures concrètes pour créer des produits et services financiers liés aux transferts de fonds et accessibles à tous et trouver ainsi de nouvelles façons de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le principal problème est le manque de moyens humains et institutionnels aux niveaux local et national. Il faut instaurer un climat porteur et nouer des partenariats solides entre secteurs public et privé pour atteindre les objectifs visés.

62. Les projets mis en place par le FIDA dans les trois provinces les plus pauvres ont eu un très fort impact. Les activités, qui étaient axées sur l'investissement social, le développement productif et le financement des activités agricoles et non agricoles, ont donné d'importants résultats. Les projets ont donné lieu à des organisations sociales et économiques renforcées et consolidées qui bénéficiaient d'une plus forte participation des femmes, au renforcement des capacités locales et des marchés financiers ruraux et à l'établissement systématique de relations entre les organisations créées par les pauvres et les autorités locales. Pour permettre aux ruraux pauvres de continuer à tirer bénéfice de ses projets une fois qu'ils auront été achevés, le FIDA a beaucoup aidé à l'établissement de partenariats entre les organisations bénéficiaires, les entités du Gouvernement central, les administrations locales, les institutions financières intermédiaires et le secteur privé. La preuve en est le financement d'un certain nombre de projets sociaux et économiques exécutés par les organisations bénéficiaires, l'aide fournie par les organisations non gouvernementales internationales et locales aux coopératives pour la production et la vente de café biologique de qualité et de bananes, et les accords entre organismes publics et privés pour la fourniture d'une assistance technique aux éleveurs.

63. La République dominicaine a du mal à susciter, aux fins du développement rural durable, des partenariats entre les secteurs public et privé dans les domaines essentiels suivants : a) renforcement des entreprises agro-industrielles publiques et privées; b) renforcement des capacités et responsabilisation du personnel technique et du personnel d'exploitation dans différentes disciplines; c) renforcement des moyens de production alimentaire; d) développement des secteurs sociaux; e) promotion de la microfinance; et f) promotion de l'agroforesterie et reboisement.

III. Soutien renforcé aux mécanismes nationaux et mobilisation internationale en faveur des partenariats pour le développement rural

A. Renforcement de la capacité des mécanismes nationaux

64. Les Alliances à Madagascar et en République dominicaine ont pour vocation première de susciter des partenariats pour le développement rural, de surveiller le processus et d'en rendre compte. L'expérience menée dans les deux pays pilotes a révélé l'insuffisance des capacités humaines et institutionnelles. À cet égard, les partenaires de développement, surtout les organismes des Nations Unies, devraient aider à renforcer les capacités de ces deux pays.

65. L'Alliance Madagascar n'a pas rempli le rôle attendu d'elle. Il convient de renforcer ses capacités humaines et institutionnelles et de lui fournir un soutien financier. Il importe au plus haut point que l'Alliance soit dirigée à plein temps par des administrateurs compétents et soit pourvue de locaux bien équipés pour pouvoir faciliter les partenariats.

66. En République dominicaine, la Commission présidentielle qui gère le programme de l'Alliance devrait étoffer les projets de partenariat en fonction des besoins en matière de développement rural. Il convient de lui donner les moyens techniques nécessaires pour définir les projets de partenariat et en faciliter et accélérer l'exécution. À cet égard, la Commission devrait au niveau national coopérer plus étroitement avec les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

B. Renforcement de la mobilisation internationale

67. Au niveau international, le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales a élaboré du matériel de sensibilisation (disponible également en français et en espagnol) pour Madagascar et la République dominicaine, et a créé un nouveau site Web pour tenir les parties prenantes à jour des résultats obtenus grâce aux partenariats établis par l'Alliance (www.un.org/esa/coordination/Alliance/home). Il a également aidé à mettre des partenaires potentiels en contact avec les représentants de l'Alliance installés aux Missions permanentes de Madagascar et de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

68. Les représentants de l'Alliance en poste à New York et du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination ont tenu les divers partenaires de développement au fait, notamment lors de tables rondes et de forums. En 2004, Alliance Madagascar et le US-Madagascar Business Council ont organisé une réunion des entreprises new-yorkaises avec le Président de Madagascar, à laquelle ont pris part des représentants d'entreprises de plusieurs branches d'activité, allant du tourisme et de l'infrastructure à la prospection minière et l'énergie. Parmi les participants, il y avait les représentants de la Vanco Energy Company, de Land O'Lakes, Inc., de Moving Water Industries et de Air Madagascar. Les représentants des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile et du secteur privé ont reçu de nombreuses informations sur les domaines de coopération qui existent à Madagascar et en République dominicaine. Certaines

organisations ont déjà prévu des projets de partenariat, tandis que d'autres envisagent d'étendre leur activité dans le cadre de l'Alliance, comme Opportunity International (États-Unis), Franciscan International (États-Unis), Mouvement international ATD quart monde (France), le Fonds Virginia Gildersleeve (États-Unis), le Trestle Group (Suisse) et la Confédération internationale de la bijouterie (Italie).

69. Le FIDA a poursuivi sa politique de dialogue et de mobilisation, l'objectif étant de faire mieux connaître les causes et les conséquences de la pauvreté rurale et de promouvoir de nouvelles méthodes de développement rural. En juin 2005, le FIDA, la FAO, le PAM et le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination ont organisé une réunion ministérielle au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour faire le bilan de l'application de la déclaration ministérielle sur la promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement visant l'élimination de la pauvreté et le développement durable, adoptée par le Conseil économique et social en 2003. Les participants ont souligné les progrès enregistrés à Madagascar et en République dominicaine, surtout pour ce qui est du respect des engagements nationaux en matière d'atténuation de la pauvreté rurale et de développement des zones rurales. La réunion a permis aux États membres du Conseil de mieux comprendre l'ampleur de la pauvreté dans les deux pays et a contribué à sensibiliser l'opinion publique au rôle du développement rural dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

IV. Questions à examiner

70. Le Conseil économique et social a choisi, il y a trois ans, Madagascar comme premier pays pilote, et un an plus tard, la République dominicaine comme le deuxième. Madagascar et la République dominicaine ont créé, l'un, Alliance Madagascar, et l'autre, la Commission présidentielle, comme cadre pour promouvoir les partenariats nationaux et internationaux pour le développement rural. Ces entités qui reposent sur le double principe de l'« appropriation » et du « partenariat » et dont la vocation est d'encourager les initiatives communes dans les deux pays en sont à un tournant. Il leur faut davantage de moyens pour être plus efficaces.

71. Au cours de la période considérée, Alliance Madagascar a souffert du manque de moyens humains, structurels et financiers. Pour surmonter ces difficultés, l'Alliance devrait, au niveau national, coopérer plus étroitement avec les organismes des Nations Unies.

72. En République dominicaine, l'Alliance, gérée par la Commission présidentielle, est une entité bien établie. Il lui faut davantage de moyens matériels pour mobiliser les partenariats et évaluer régulièrement les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans la promotion des partenariats pour le développement rural durable. Le Gouvernement dominicain cherche à multiplier les partenariats pour ce type d'initiatives. La Commission présidentielle et les organismes des Nations Unies devraient coopérer plus étroitement pour multiplier les partenariats au niveau national. Il convient d'assurer formation et soutien technique aux fonctionnaires pour qu'ils puissent exploiter plus efficacement l'Alliance pour renforcer les partenariats.

V. Recommandations

73. Les mesures recommandées ci-après visent à rendre les Alliances plus efficaces :

a) Il faudrait doter les mécanismes nationaux malgaches et dominicains de plus de moyens d'action, c'est-à-dire des compétences et des connaissances voulues pour susciter les partenariats et les soutenir dans le long terme. Il convient d'évaluer leurs ressources et leurs besoins et de leur donner les moyens de promouvoir les projets de partenariat et d'en accélérer l'exécution;

b) Au niveau national, Alliance Madagascar et la Commission présidentielle devraient travailler plus étroitement avec les partenaires de développement pour mieux coordonner leur action en fonction de la demande. Il faudrait encourager les partenaires associés aux projets de l'Alliance à mettre en commun leurs réussites et leurs meilleures méthodes d'action, y compris celles qui doivent faire l'objet de l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social;

c) Il convient d'intensifier la mobilisation internationale et d'encourager les partenariats à Madagascar et en République dominicaine. Les bureaux pour les partenariats des organismes des Nations Unies comme le PNUD, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'UNESCO devraient, chacun dans son domaine d'action, aider à la mobilisation et faciliter les partenariats au service du développement rural.
